



DEPARTEMENT DES LANDES

Nombre de Conseillers en exercice : 23

COMMUNE DE TARTAS

(- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22

ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 19

Date de convocation : 18/10/2017

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 25 octobre 2017**

--- o0o ---

L'an deux mille dix-sept, le vingt-cinq octobre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour M. GOSSELIN), LAMOTHE (a procuration pour M. DUBOS), Mme DEGOS (a procuration pour Mme COURROS), MM. MARSAN, LAFOURCADE, M. GAILLARDET (a procuration pour Mme DAUGREILH), Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, BRUEY, Mme GARRIDO, M. DUPLA, Mme THIEBLIN, M. DUCASSE, Mme CELIMON (a procuration pour Mme BRUGAT).

Etaient excusés : M. DUBOS (a donné procuration à M. LAMOTHE), Mmes COURROS (a donné procuration à Mme DEGOS), BRUGAT (a donné procuration à Mme CELIMON), DARGELOSSE, DUBOIS-MAURY, M. GOSSELIN (a donné procuration à M. BROQUÈRES), M. TAUZIA, Mme DAUGREILH (a donné procuration à M. GAILLARDET).

Un scrutin a eu lieu, Mme CELIMON Catherine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance G

Délibération n°5

DELIBERATION

Rapporteur : M. LAFOURCADE

Objet : Document unique – Plan de formation des agents – achats – travaux Année 2016 et année 2017

Pascal LAFOURCADE présente les actions du document unique des deux dernières années :

Comme vous le savez la commune de TARTAS a mis en place le Document unique pour ses différents services, document unique délibéré en conseil municipal et approuvé par le Centre de Gestion des Landes.

Dans le cadre du plan de réalisation des actions qui visent à limiter les risques au travail, mais aussi à améliorer les conditions de travail, différents projets ont été menés ou lancés sur l'année 2016 et l'année 2017. Dès lors il convient de rendre compte au terme de ces deux années de quelques mesures ou projets menés au titre du plan d'actions 2016/2017 :

Tous services confondus :

Recensement et Renouvellement des besoins en vêtements de travail et EPI, avec mise en place d'un groupement de commande avec le CDG40

Recensement et listage des produits d'entretien à utiliser selon les installations et les spécificités des utilisations avec mise en place d'un groupement de commande et information sur les protocoles d'utilisation

Services administratifs :

Prise en compte de l'accessibilité dans le futur projet de travaux de réhabilitation des locaux Mairie

Création de sanitaires séparés et espace convivialité dans le futur projet de travaux locaux Mairie

Reconfiguration des postes de travail et notamment de l'accueil public pour les agents d'accueil

Création d'espaces de rangement et de stockage ou archives dans futur projet travaux locaux Mairie

Prise en compte des nuisances sonores pour les bureaux dans le futur projet travaux locaux Mairie

Participation d'agents à des formations sur les logiciels métier

Mise en place d'un agent de prévention pour les services administratifs (formation à venir)

.../...



Services TECHNIQUES :

Achat d'un pont élévateur et condamnation de la fosse
Travaux d'aménagement d'une salle pour les agents du CTM
Participation d'agents du CTM à des actions de formation
Mise en place d'un parcours de formation pour la mise à jour des CACES
Travail sur les roulements de travail (tournées de balayage, travaux récurrents)
Sensibilisations au balisage des chantiers et aux risques routiers
Acquisition d'une nouvelle balayeuse (dernier trimestre 2017)
Acquisition de matériels démarche ZERO PHYTO

Services EASA :

Organisation de réunions avec les référents du service sur le bon emploi des produits d'entretien, les temps de travail, le port des vêtements de travail
Participation d'agents du service EASA à des actions de formation
Généralisation du travail en équipe ou en binôme quand cela est possible
Réalisation d'un vestiaire pour le personnel sur le groupe scolaire en 2016

Aussi, il est proposé à notre assemblée :

De prendre acte et communication de l'ensemble de ces mesures du plan d'actions par service pour les années 2016 et 2017

De préciser qu'une fois par semestre, en 2016 et 2017, le CT et CHSCT ont été associés et informés de l'avancement du plan d'actions du Document Unique

De préciser que chaque année, à l'automne, l'ensemble des agents sont amenés à participer à une matinée d'information et de point sur les Risques au travail lors de la convention du personnel.

De rendre compte par cette délibération au CDG40.

De préciser que les instances paritaires ont été réunies et informées le 25 octobre ; et communication a été donnée à l'ensemble des agents de la collectivité lors de la convention du personnel du 25 octobre au matin.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

PREND acte et communication de l'ensemble de ces mesures du plan d'actions par service pour les années 2016 et 2017.

PRECISE qu'une fois par semestre, en 2016 et 2017, le CT et CHSCT ont été associés et informés de l'avancement du plan d'actions du Document Unique

PRECISE que chaque année, à l'automne, l'ensemble des agents sont amenés à participer à une matinée d'information et de point sur les Risques au travail lors de la convention du personnel.

REND compte par cette délibération au CDG40.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Jean François BROQUÈRES